

---

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

---

*(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)*

**Édition du 29/06/12**

---

## Sommaire du recueil des actes administratifs N° 2012 - 6

---

*Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables à la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.*

### Conseil d'administration du 22/06/12

CA 2012 – 014 : Approbation de procès-verbal .....	3
CA 2012 – 015 : Compte de gestion 2011 .....	4
CA 2012 – 016 : Compte administratif 2011.....	5
CA 2012 – 017 : Affectation définitive des résultats 2011.....	6
CA 2012 – 018 : Budget supplémentaire 2012 .....	7
CA 2012 – 019 : AP / CP .....	8
CA 2012 – 020 : Admissions en non valeur.....	11
CA 2012 – 021 : Indemnité de conseil allouée au payeur départemental .....	12
CA 2012 – 022 : Inscription des pharmaciens sapeurs-pompiers volontaires à la section H de l'Ordre national des pharmaciens .....	13
Réf. : SPV - 2012 – 627 : Prolongation d'activité .....	15
Réf. : SPV - 2012 – 635 : Suspension de fonctions .....	16

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2012 – 014 : Approbation de procès-verbal

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Etaient présents avec voix délibérative :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	<del>M. Eric GERARD</del>
M. Michel BOISARD	<del>M. Laurent LECLERCQ</del>	<del>M. François HUWART</del>	<del>M. Jean-François PICHERY</del>
M. Charles BONISSOL	<del>Mme Danièle MASSOT</del>	M. Jacky JAULNEAU	<del>M. Dominique DOUSSET</del>
M. Michel DEPREZ	<del>M. Daniel FRARD</del>	M. Dominique LEBLOND	<del>M. Jean-François MANCEAU</del>
<del>M. Jean Pierre GABORIAU</del>	<del>M. Jacques LEMARE</del>	<del>M. Nicolas PILLEUX</del>	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	<del>M. Gérard FOURRE</del>	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	<del>M. Philippe RUHLMANN</del>	<del>M. Claude TEROUINARD</del>	<del>Mme Élisabeth FROMONT</del>
<del>M. Jean Pierre GORGES</del>	<del>M. Michel TEILLEUX</del>		

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<del>Commandant ACHARD</del>	Capitaine LECUIROT	<del>Lieutenant PREVOTAT</del>	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	<del>Sergent-chef QUERU</del>	<del>Sergent-chef DILLESEGER</del>	

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012,  
sur proposition de M. le président,

Le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du 10 février 2012.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,  
  
Colonel Dominique VANDENHOVE

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2012 – 015 : Compte de gestion 2011

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Etaient présents avec voix délibérative :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	<del>M. Eric GERARD</del>
M. Michel BOISARD	<del>M. Laurent LECLERCQ</del>	<del>M. François HUWART</del>	<del>M. Jean-François PICHERY</del>
M. Charles BONISSOL	<del>Mme Danièle MASSOT</del>	M. Jacky JAULNEAU	<del>M. Dominique DOUSSET</del>
M. Michel DEPREZ	<del>M. Daniel FRARD</del>	M. Dominique LEBLOND	<del>M. Jean-François MANCEAU</del>
<del>M. Jean Pierre GABORIAU</del>	<del>M. Jacques LEMARE</del>	<del>M. Nicolas PILLEUX</del>	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	<del>M. Gérard FOURRE</del>	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	<del>M. Philippe RUHLMANN</del>	<del>M. Claude TEROUINARD</del>	<del>Mme Élisabeth FROMONT</del>
<del>M. Jean Pierre GORGES</del>	<del>M. Michel TEILLEUX</del>		

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<del>Commandant ACHARD</del>	Capitaine LECUIROT	<del>Lieutenant PREVOTAT</del>	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	<del>Sergent-chef QUERU</del>	<del>Sergent-chef DILLENGER</del>	

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012,  
sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2011 établi par le payeur départemental et joint en annexe.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,  
  
Colonel Dominique VANDENHOVE

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2012 – 016 : Compte administratif 2011

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Etaient présents avec voix délibérative :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	<del>M. Eric GERARD</del>
M. Michel BOISARD	<del>M. Laurent LECLERCQ</del>	<del>M. François HUWART</del>	<del>M. Jean-François PICHERY</del>
M. Charles BONISSOL	<del>Mme Danièle MASSOT</del>	M. Jacky JAULNEAU	<del>M. Dominique DOUSSET</del>
M. Michel DEPREZ	<del>M. Daniel FRARD</del>	M. Dominique LEBLOND	<del>M. Jean-François MANCEAU</del>
<del>M. Jean Pierre GABORIAU</del>	<del>M. Jacques LEMARE</del>	<del>M. Nicolas PILLEUX</del>	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	<del>M. Gérard FOURRE</del>	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	<del>M. Philippe RUHLMANN</del>	<del>M. Claude TEROUINARD</del>	<del>Mme Élisabeth FROMONT</del>
<del>M. Jean Pierre GORGES</del>	<del>M. Michel TEILLEUX</del>		

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<del>Commandant ACHARD</del>	Capitaine LECUIROT	<del>Lieutenant PREVOTAT</del>	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	<del>Sergent-chef QUERU</del>	<del>Sergent-chef DILLESEGER</del>	

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, et en l'absence du président, adopte le compte administratif 2011 joint en annexe, qui est en concordance avec le compte de gestion 2011 établi par le payeur départemental.

Le vice-président du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration

Jacky JAULNEAU

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,  
  
Colonel Dominique VANDENHOVE

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2012 - 017 : Affectation définitive des résultats 2011

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Étaient présents avec voix délibérative :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	<del>M. Eric GERARD</del>
M. Michel BOISARD	<del>M. Laurent LECLERCQ</del>	<del>M. François HUWART</del>	<del>M. Jean-François PICHERY</del>
M. Charles BONISSOL	<del>Mme Danièle MASSOT</del>	M. Jacky JAULNEAU	<del>M. Dominique DOUSSET</del>
M. Michel DEPRez	<del>M. Daniel FRARD</del>	M. Dominique LEBLOND	<del>M. Jean-François MANCEAU</del>
<del>M. Jean Pierre GABORIAU</del>	<del>M. Jacques LEMARE</del>	<del>M. Nicolas PILLEUX</del>	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	<del>M. Gérard FOURRE</del>	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	<del>M. Philippe RUHLMANN</del>	<del>M. Claude TEROUINARD</del>	<del>Mme Élisabeth FROMONT</del>
<del>M. Jean Pierre GORGES</del>	<del>M. Michel TELLEUX</del>		

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Étaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<del>Commandant ACHARD</del>	Capitaine LECUIROT	<del>Lieutenant PREVOTAT</del>	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	<del>Sergent-chef QUERU</del>	<del>Sergent-chef DILLESEGER</del>	

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve l'affectation définitive des résultats 2011 et :  
- confirme la reprise suivante :

Résultat 2011

Résultat cumulé de la section de fonctionnement	4 554 937,33 €
Solde d'exécution de la section d'investissement (positif)	+ 495 675,75 €
Solde des restes à réaliser (négatif)	- 1 140 322,00 €

- décide l'affectation suivante :

Affectation du résultat 2011

(002) Résultat de fonctionnement reporté	3 910 291,08 €
(1068) Excédent de fonctionnement capitalisé	644 646,25 €
(001) Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	+ 495 675,75 €

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,  
  
Colonel Dominique VANDENHOVE

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2012 - 018 : Budget supplémentaire 2012

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Etaient présents avec voix délibérative :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	<del>M. Eric GERARD</del>
M. Michel BOISARD	<del>M. Laurent LECLERCQ</del>	<del>M. François HUWART</del>	<del>M. Jean-François PICHERY</del>
M. Charles BONISSOL	<del>Mme Danièle MASSOT</del>	M. Jacky JAULNEAU	<del>M. Dominique DOUSSET</del>
M. Michel DEPRez	<del>M. Daniel FRARD</del>	M. Dominique LEBLOND	<del>M. Jean-François MANCEAU</del>
<del>M. Jean Pierre GABORIAU</del>	<del>M. Jacques LEMARE</del>	<del>M. Nicolas PILLEUX</del>	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	<del>M. Gérard FOURRE</del>	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	<del>M. Philippe RUHLMANN</del>	<del>M. Claude TEROUINARD</del>	<del>Mme Élisabeth FROMONT</del>
<del>M. Jean Pierre GORGES</del>	<del>M. Michel TEILLEUX</del>		

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<del>Commandant ACHARD</del>	Capitaine LECUIROT	<del>Lieutenant PREVOTAT</del>	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	<del>Sergent-chef QUERU</del>	<del>Sergent-chef DILLESEGER</del>	

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012, sur proposition de M. le président,

**le conseil d'administration, à l'unanimité, adopte le budget supplémentaire 2012 joint en annexe.**

**Le président du conseil d'administration,**

**Albéric de MONTGOLFIER**

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,  
  
Colonel Dominique VANDENHOVE

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2012 - 019 : AP / CP

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Etaient présents avec voix délibérative :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	<del>M. Eric GERARD</del>
M. Michel BOISARD	<del>M. Laurent LECLERCQ</del>	<del>M. François HUWART</del>	<del>M. Jean-François PICHERY</del>
M. Charles BONISSOL	<del>Mme Danièle MASSOT</del>	M. Jacky JAULNEAU	<del>M. Dominique DOUSSET</del>
M. Michel DEPRez	<del>M. Daniel FRARD</del>	M. Dominique LEBLOND	<del>M. Jean-François MANCEAU</del>
<del>M. Jean Pierre GABORIAU</del>	<del>M. Jacques LEMARE</del>	<del>M. Nicolas PILLEUX</del>	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	<del>M. Gérard FOURRE</del>	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	<del>M. Philippe RUHLMANN</del>	<del>M. Claude TEROUINARD</del>	<del>Mme Élisabeth FROMONT</del>
<del>M. Jean Pierre GORGES</del>	<del>M. Michel TEILLEUX</del>		

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<del>Commandant ACHARD</del>	Capitaine LECUIROT	<del>Lieutenant PREVOTAT</del>	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	<del>Sergent-chef QUERU</del>	<del>Sergent-chef DILLESEGER</del>	

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise, au titre du budget supplémentaire 2012 :

1- la révision des AP suivantes et, le cas échéant, du montant des CP correspondants (cf. tableau) :

- AP01-2003 Construction CSP Chartres-Champhol
- AP21-2004 Opérations globalisées
- AP27-2005 Opérations globalisées CS CI
- AP32-2006 Opérations globalisées
- AP35-2007 Opérations globalisées
- AP40-2008 Grosses réparations
- AP09CSCI Travaux CS CI 2009
- AP09BATI03 Extension Nogent-le-Rotrou
- AP10BATI05 Programme CS CI 2010
- AP11BATI06 Grosses réparations 2011
- AP11BATI07 Programme CS CI 2011
- AP12BATI09 Programme CS CI 2012



2- la clôture des AP suivantes et l'ajustement des crédits votés en conséquence :

- AP34 2007 Renouvellement du progiciel GF/RH
- AP11VEHI06 Acquisition de 4 VSAV

Par ailleurs, le conseil d'administration prend acte de deux erreurs matérielles présentes sur l'annexe « Autorisations de programmes et autorisations d'engagement » du budget primitif 2012 et sur la délibération AP/CP correspondante (n° CA 2012-09 du 10 février 2012.) :

- le montant de l'AP10VEHI04 Acquisition de 2 VSR est de 152 500 € et non de 170 500 €.

- le montant de l'AP10VEHI03 Acquisition de 5 VSAV est de 459 000 € et non de 458 875 €.

Ces deux erreurs matérielles n'entraînent pas de modification sur les crédits de paiement approuvés lors de la séance du 10 février 2012.

**Le président du conseil d'administration,**

**Albéric de MONTGOLFIER**

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

## Autorisations de programme et crédits de paiement (€)

Budget supplémentaire 2012

N° et intitulé de l'A.P	Année création	AP				CP			
		Pour mémoire AP voté (y compris ajustement)	Crédits BP ouverts 2012	Révision proposée BS 2012	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs à l'exercice	Crédits de paiement ouverts BP 2012	Révision proposée au BS 2012	Reste à financer au delà de l'exercice 2012
<b>AP/CP en cours</b>									
AP20 - OPERATIONS GLOBALISEES	2003	1 758 500,00			1 758 500,00	1 694 166,80			64 333,20
AP01 - CONSTRUCTION CSP CHARTRES CHAMPHOL	2003	20 000 000,00			20 000 000,00	753 055,38		-3 000 000,00	18 246 944,62
AP21 - OPERATIONS GLOBALISEES	2004	1 983 000,00		-600 000,00	1 383 000,00	1 173 222,29			209 777,71
AP27 - OPERATIONS GLOBALISEES	2005	1 357 000,00			1 357 000,00	502 120,18		25 000,00	679 879,82
AP32 - OPERATIONS GLOBALISEES	2006	1 705 000,00			1 705 000,00	946 623,44		-100 000,00	608 376,56
AP35 - OPERATIONS GLOBALISEES	2007	1 750 000,00			1 750 000,00	1 074 225,50		-20 000,00	665 774,50
AP40 - GROSSES REPARATIONS	2008	2 700 000,00		-2 300 000,00	400 000,00				400 000,00
AP 09BATI - GROSSES REPARATIONS 2009	2009	450 000,00			450 000,00	447 279,11			2 720,89
AP 09CSCI - TRAVAUX CS/CI 2009	2009	1 500 000,00		100 000,00	1 600 000,00	4 004,43		600 000,00	995 995,57
AP 09BATI03 - EXTENSION DE NOGENT LE ROTROU	2009	350 000,00			350 000,00	282 892,69		30 000,00	52 107,31
AP 10BATI04 - GROSSES REPARATIONS 2010	2010	300 000,00			300 000,00	296 284,30			3 715,70
AP 10BATI05 - PROGRAMME CS CI 2010	2010	850 000,00		10 000,00	860 000,00	125 305,26		630 000,00	94 694,74
AP 11BATI06 - GROSSES REPARATIONS 2011	2011	300 000,00	40 000,00		340 000,00	256 938,41		80 000,00	33 061,59
AP 11BATI07 - PROGRAMME CS CI 2011	2011	1 350 000,00			1 350 000,00			300 000,00	1 150 000,00
AP 12BATI09 - PROGRAMME CS CI 2012	2012		1 150 000,00		1 150 000,00			30 000,00	1 075 000,00
AP 12BATI08 - GROSSES REPARATIONS 2012	2012		300 000,00		300 000,00			250 000,00	50 000,00
AP41 - ACQUISITION DE 2 FSR	2008	511 100,00			511 100,00	161 073,22		332 349,26	17 677,52
AP 09MAT01 VESTES D'INTERVENTION	2009	533 500,00			533 500,00	427 422,60		106 000,00	77,40
AP 10VEHI03 - ACQUISITION DE 5VSAV	2010	459 000,00			459 000,00	93 874,03		345 644,00	19 481,97
AP 10VEHI04 - ACQUISITION DE 2VSR	2010	152 500,00			152 500,00	51 811,14		100 224,80	464,06
<b>AP/CP à clôturer</b>									
AP34 - RENOUELEMENT PROGICIELS GF/RH	2007	360 000,00		-196 212,22	163 787,78	163 787,78			0,00
AP 11VEHI06 - ACQUISITION DE 4VSAV	2011	440 000,00		-440 000,00					0,00
<b>TOTAL</b>		<b>38 809 600,00</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>-3 426 212,22</b>	<b>36 873 387,78</b>	<b>8 454 086,56</b>	<b>7 234 218,06</b>	<b>-3 185 000,00</b>	<b>24 370 083,16</b>

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2012 - 020 : Admissions en non valeur

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Etaient présents avec voix délibérative :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	<del>M. Eric GERARD</del>
M. Michel BOISARD	<del>M. Laurent LECLERCQ</del>	<del>M. François HUWART</del>	<del>M. Jean-François PICHERY</del>
M. Charles BONISSOL	<del>Mme Danièle MASSOT</del>	M. Jacky JAULNEAU	<del>M. Dominique DOUSSET</del>
M. Michel DEPRez	<del>M. Daniel FRARD</del>	M. Dominique LEBLOND	<del>M. Jean-François MANCEAU</del>
<del>M. Jean Pierre GABORIAU</del>	<del>M. Jacques LEMARE</del>	<del>M. Nicolas PILLEUX</del>	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	<del>M. Gérard FOURRE</del>	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	<del>M. Philippe RUHLMANN</del>	<del>M. Claude TEROUINARD</del>	<del>Mme Élisabeth FROMONT</del>
<del>M. Jean Pierre GORGES</del>	<del>M. Michel TEILLEUX</del>		

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<del>Commandant ACHARD</del>	Capitaine LECUIROT	<del>Lieutenant PREVOTAT</del>	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	<del>Sergent-chef QUERU</del>	<del>Sergent-chef DILLENGER</del>	

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise l'admission en non valeur de sept titres de recettes émis entre 2000 et 2011 suite à la demande de la paierie départementale d'Eure-et-Loir, compte tenu du fait que les débiteurs présentent des situations financières très précaires ou que les poursuites restent sans effet (états joints).

L'admission de ces créances en non-valeur sera imputée à l'article 654, « Pertes sur créances irrécouvrables », pour un montant de 680,59 euros. Cette charge sera couverte en totalité par une reprise sur provisions.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,  
  
Colonel Dominique VANDENHOVE

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2012 - 021 : Indemnité de conseil allouée au payeur départemental

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Etaient présents avec voix délibérative :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	<del>M. Eric GERARD</del>
M. Michel BOISARD	<del>M. Laurent LECLERCQ</del>	<del>M. François HUWART</del>	<del>M. Jean-François PICHERY</del>
M. Charles BONISSOL	<del>Mme Danièle MASSOT</del>	M. Jacky JAULNEAU	<del>M. Dominique DOUSSET</del>
M. Michel DEPREZ	<del>M. Daniel FRARD</del>	M. Dominique LEBLOND	<del>M. Jean-François MANCEAU</del>
<del>M. Jean Pierre GABORIAU</del>	<del>M. Jacques LEMARE</del>	<del>M. Nicolas PILLEUX</del>	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	<del>M. Gérard FOURRE</del>	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	<del>M. Philippe RUHLMANN</del>	<del>M. Claude TEROUINARD</del>	<del>Mme Élicabeth FROMONT</del>
<del>M. Jean Pierre GORGES</del>	<del>M. Michel TELLEUX</del>		

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<del>Commandant ACHARD</del>	Capitaine LECUIROT	<del>Lieutenant PREVOTAT</del>	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	<del>Sergent-chef QUERU</del>	<del>Sergent-chef DILLENEGGER</del>	

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, accorde une indemnité de conseil à Monsieur Jean-François CASADEI, payeur départemental, calculée selon les modalités ci-dessous.

Le montant de l'indemnité sera inscrit chaque année au budget du SDIS.

Cette délibération est applicable jusqu'au prochain renouvellement du conseil d'administration ou jusqu'au changement du payeur.

Le mode de calcul est le suivant :

La base servant de calcul correspond à la somme des dépenses budgétaires des 3 derniers comptes administratifs connus, des sections d'investissement et de fonctionnement à l'exception des écritures d'ordres, arrondies à l'euro le plus proche. Pour la première tranche de 609 796,06 €, une somme forfaitaire de 388,74 € est attribuée et au-delà un taux de 0,10 pour mille est appliqué.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**CA 2012 – 022 : Inscription des pharmaciens sapeurs-pompiers volontaires à la section H de l'Ordre national des pharmaciens**

### Réunion du 22 juin 2012

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 12 juin 2012, s'est réuni le 22 juin 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

**Etaient présents avec voix délibérative :**

**Titulaires**

M. Albéric de MONTGOLFIER  
M. Michel BOISARD  
M. Charles BONISSOL  
M. Michel DEPREZ  
~~M. Jean Pierre GABORIAU~~  
M. Didier GARNIER  
M. Christian GIGON  
~~M. Jean Pierre GORGES~~

**Suppléants**

~~M. Laurent LECLERCO~~  
~~Mme Danièle MASSOT~~  
~~M. Daniel FRARD~~  
~~M. Jacques LEMARE~~  
~~M. Gérard FOURRE~~  
~~M. Philippe RUHLMANN~~  
~~M. Michel TELLEUX~~

**Titulaires**

M. Marc GUERRINI  
~~M. François HUWART~~  
M. Jacky JAULNEAU  
M. Dominique LEBLOND  
~~M. Nicolas PILLEUX~~  
Mme Françoise RAMOND  
~~M. Claude TEROUINARD~~

**Suppléants**

~~M. Eric GERARD~~  
~~M. Jean François PICHERY~~  
~~M. Dominique DOUSSET~~  
~~M. Jean François MANCEAU~~  
M. Claude JONNIER  
  
~~Mme Élisabeth FROMONT~~

**Pouvoir(s) :** M. GABORIAU donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER  
M. TEROUINARD donne pouvoir à M. BOISARD

**Membres de droit :** M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet de M. le préfet.

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

**Titulaires**

~~Commandant ACHARD~~  
Adjudant-chef CHERON

**Suppléants**

Capitaine LECUIROT  
Sergent-chef QUERU

**Titulaires**

~~Lieutenant PREVOTAT~~  
Sergent-chef DILLENSEGER

**Suppléants**

Lieutenant BELTRAO

**Au titre de l'Union départementale :** Lieutenant Emmanuel DUPONT, absent, excusé.

**Assistait également à la séance :** M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 21 juin 2012, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise la prise en charge, par le SDIS, du surcoût de cotisation (55 € à ce jour) correspondant à la co-inscription à la section H pour les pharmaciens de sapeurs-pompiers volontaires.

Afin d'exercer leurs fonctions au sein de la PUI (pharmacie à usage intérieur) du SDIS, cette inscription est obligatoire. Elle relève d'une démarche personnelle de chaque pharmacien.

L'inscription à l'ordre des pharmaciens reste, quant à elle, à la charge de chaque pharmacien, par équité vis-à-vis des médecins et des infirmiers sapeurs-pompiers professionnels.

**Le président du conseil d'administration,**

**Albéric de MONTGOLFIER**

Certifiée exécutoire  
compte tenu de la transmission en préfecture le : 25 juin 2012  
et de la publication dans le recueil n° 2012-6 le : 29 juin 2012

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

---

## **Arrêtés**

---

Chartres, le 5 juin 2012

Le préfet d'Eure-et-Loir  
Chevalier de l'ordre national du mérite

**DIRECTION**

**Pôle ressources humaines**

**Groupement des ressources humaines**

**Service sapeurs-pompiers volontaires**

Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours

**Réf. : SPV - 2012 - 627 : Prolongation d'activité**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Attendu que Michel GALARD, sapeur-pompier volontaire au corps départemental, est atteint par la limite d'âge et que son engagement quinquennal prend fin le 18 juin 2012 ;

Attendu que Michel GALARD, sapeur-pompier volontaire au corps départemental, a sollicité son maintien en activité par courrier en date du 29 novembre 2011 ;

Vu l'avis du 5 décembre 2012 du chef du groupement territorial Sud ;

Vu le certificat d'aptitude médicale et physique du 2 mai 2012, établi par le docteur Andrei Mircea MURESAN, médecin capitaine ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

**Arrêtent**

**Article 1** - Le caporal-chef Michel GALARD (matricule n° 664), né le 18 juin 1952 à Le Poislay (41), sapeur-pompier volontaire au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (chef du centre d'intervention de Saint-Hilaire-sur-Yerre) est maintenu dans ses fonctions de SPV sous réserve de son aptitude médicale dûment constatée périodiquement.

**Article 2** - Ce maintien en activité ne saurait se prolonger au-delà des 65 ans de l'intéressé.

**Article 3** - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

**Article 4** - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

**Le président,**

**Le préfet,**

**Albéric de MONTGOLFIER**

**Didier MARTIN**

Chartres, le 6 juin 2012

Le préfet d'Eure-et-Loir  
Chevalier de l'ordre national du mérite

**DIRECTION**

**Pôle ressources humaines**

**Groupement des ressources humaines**

**Service sapeurs-pompiers volontaires**

Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours

**Réf. : SPV - 2012 - 635 : Suspension de fonctions**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant notamment les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu le certificat médical du 2 mai 2012 de la sage-femme Violaine PEAN, précisant l'état de grossesse de Cindy BOUDET ;

Vu l'avis du 14 mai 2012, du médecin capitaine David POUBEL ;

Considérant que Cindy BOUDET, est actuellement sapeur-pompier volontaire au grade d'Infirmière ;

Considérant que l'état de grossesse est une cause d'inaptitude opérationnelle aux fonctions de sapeur-pompier volontaire ;

Considérant que Cindy BOUDET, est un membre du service de santé et de secours médical, et assure le suivi de l'aptitude et de la formation.

Vu l'avis du 21 mai 2012 du chef du pôle SSM.

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

**arrêtent**

**Article 1** - L'Infirmière Cindy BOUDET (matricule n° 5717), née le 18 octobre 1983 à Fougères (35), sapeur-pompier volontaire au corps départemental de sapeurs-pompiers volontaires d'Eure-et-Loir (SSM), est suspendue de ses fonctions, à titre conservatoire, pour inaptitude opérationnelle temporaire du 21 mai 2012 au 17 janvier 2013. Il est précisé que cette inaptitude ne lui ouvre pas droit à participer à des activités non opérationnelles.

**Article 2** - L'Infirmière Cindy BOUDET n'assure que les missions relatives au suivi des formations en tant que formateur, des visites sous réserve de limiter ses activités au groupement centre et à la direction, du 21 mai 2012 au 8 août 2012.

**Article 3** - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de



justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

**Article 4** - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

**Le président,**

**Le préfet,**

**Albéric de MONTGOLFIER**

**Didier MARTIN**